



Commune d'Autigny

INFORMATION CORONAVIRUS COMMUNICATION URGENTE DECHETTERIE

A la suite des décisions de la Confédération et du canton de Fribourg du vendredi 13 mars 2020, nous vous informons des **nouvelles** mesures prises par la Commune d'Autigny.

Déchetterie :

Afin d'éviter des pics de fréquentation à la déchetterie, le Conseil communal a décidé d'étendre les heures d'ouverture de la déchetterie soit :

Mardi : 16h00 à 18h30 (adaptation de l'heure)
Jeudi : 16h00 à 18h30 (nouveau !)
Samedi : 09h30 à 12h00 (aucun changement)

Ces horaires sont valables dès le mardi 24 mars 2020.

Nous vous demandons scrupuleusement de suivre les règles suivantes :

- **Pas plus de 5 personnes** en même temps dans la déchetterie.
→ Restez dans votre véhicule si vous constatez que le nombre est atteint ou revenez à un autre moment.
- Respectez la distance limite entre les personnes présentes et le personnel de la déchetterie.
- Le rassemblement de plus de 5 personnes est interdit.
→ Evitez les échanges, les discussions **devant et aux alentours** de la déchetterie !
- Déposez les sacs poubelles au compacteur, **en dehors des heures d'ouverture** de la déchetterie.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à suivre scrupuleusement les recommandations des autorités qui se trouvent sur le site de

- l'Office Fédéral de la Santé Publique OFSP
- la Direction de la Santé et des Affaires Sociales du canton de Fribourg DSAS



Ces mesures sont susceptibles d'évoluer, c'est pourquoi nous vous demandons de consulter régulièrement notre site afin de vous tenir au courant de l'évolution de la situation.

Autigny, le 19 mars 2020

Le Conseil communal